

Diane Lamoureux : *Avortement. Pratiques, enjeux, contrôle social*

Bibiane Béland

Volume 7, numéro 1, 1994

Familles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057782ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057782ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Béland, B. (1994). Compte rendu de [Diane Lamoureux : *Avortement. Pratiques, enjeux, contrôle social*]. *Recherches féministes*, 7(1), 162–164.
<https://doi.org/10.7202/057782ar>

En réfutant les arguments de Loraux au sujet du clan, et là elle me paraît avoir raison, Duroux, comme sa collègue, semble évacuer la question de la matrilinéarité. S'il me paraît effectivement peu probable qu'Antigone, en enterrant son frère, soit motivée par le désir de se substituer à la mère, Jocaste, il me paraît plus que probable en revanche, et ses paroles sont là pour justifier cette assertion (ca. 910 *passim*), qu'elle défend des liens sanguins antérieurs à ceux de la paternité, des liens qui auraient dû pousser Créon lui-même, frère de sa mère, à défendre et Polynice et Antigone. Si celle-ci récuse Ismène, ne serait-ce pas parce qu'Ismène elle-même ne reconnaît plus ces liens-là et s'élimine ainsi d'office en tant que sœur ? Le mot *philia*, au nom de quoi Antigone revendique d'enterrer Polynice, s'appliquerait alors à cette relation entre germains, relation que Créon trahit donc en préférant le nouvel ordre.

Cette réserve n'invalide pas nécessairement toutes les conclusions de Duroux puisque ce n'est pas à partir d'une « féminité » à définir qu'Antigone défendrait la matrilinéarité, qui concerne les hommes comme les femmes, et il n'est pas non plus interdit, dans un deuxième, temps d'élargir le sens du mot *philia* pour y inclure tous les « frères » et toutes les « sœurs », c'est-à-dire l'humanité dont parle l'auteure. Il me semble essentiel cependant que l'on ne se contente pas, comme c'est le cas ici, d'opposer une humanité abstraite à une loi civile déjà abstraite ; en faisant intervenir le concept de matrilinéarité, Sophocle a fourni à Antigone les armes nécessaires pour combattre la nouvelle société de *managers* qui s'annonçait.

La collection dans laquelle paraît cet ouvrage s'adresse au premier chef aux enseignantes et aux enseignants, aux chercheuses et aux chercheurs de même qu'aux étudiantes et aux étudiants. Il y manque, par conséquent, une certaine « convivialité » dont on peut regretter l'absence, mais rien n'empêche vraiment un public plus large d'en tirer profit. Je conseille néanmoins aux lectrices et aux lecteurs éventuels d'avoir sous la main en l'abordant le texte de la pièce de Sophocle.

Mair Verthuy
Département d'études françaises
Université Concordia

Diane Lamoureux (dir.) : *Avortement. Pratiques, enjeux, contrôle social*. Montréal, Les Éditions du Remue-ménage, 1993, 201 p.

L'ouvrage sous la direction de Diane Lamoureux arrive à point pour apporter de nouveaux éléments de réflexion quant à la question de l'avortement. Centrale dans le féminisme des années 1970, la question de l'avortement fut peu à peu délaissée au profit de nouvelles problématiques introduites par les développements technologiques appliqués à la reproduction. L'ouvrage est né dans le remous de l'affaire *Chantal Daigle* alors qu'il n'était plus possible pour les femmes de considérer le droit de disposer de leur corps comme un acquis au Québec.

La partie *Pratiques sociales* a pour premier volet le texte d'Hélène Laforce et de Francine Saillant portant sur les pratiques contraceptives que se sont transmises les femmes de la Nouvelle-France jusqu'au milieu du XX^e siècle. Le

second volet de la première partie aborde le phénomène de l'avortement répété, un sujet pour le moins délicat proposé par Marie-Thérèse Lacourse.

La deuxième partie, *Contrôle social*, décrit la situation qui règne dans les pays de l'ex-bloc soviétique, deux illustrations de la manière dont l'avortement peut servir d'arme politique contre les femmes. La première illustration provient de Micheline de Sève qui met en relief la situation des femmes de l'ex-Union soviétique à l'ère de la *perestroïka*. Le deuxième exemple vient de la Pologne : Jacqueline Heinen fait le point sur la situation présente quant à l'avortement dans ce pays.

La troisième et dernière partie, *Enjeux*, regroupe les textes de Béatrice Godard et de Diane Lamoureux, la première traitant de la lutte contre le droit à l'avortement au Canada et la seconde, des mouvements qui lui ont été favorables, à partir d'une perspective historique, dans le contexte du Québec.

Le premier texte constitue une excellente entrée en matière. On y observe quelques moyens dont disposaient nos ancêtres pour répondre au phénomène de la grossesse indésirée. Certaines herbes étaient réputées pour leurs propriétés abortives, mais lorsqu'une grossesse survenait malgré tout, le don ou l'abandon d'enfants, voire l'infanticide, ont pu constituer la seule avenue de solution pour ces femmes qui risquaient gros, ces pratiques étant très fortement réprimées. Nul besoin de mentionner que le fait d'avoir un ou une enfant illégitime était parfois plus contraignant que la venue de l'enfant en soi. Il importe également de souligner que l'avortement représentait au XVIII^e siècle un crime passible de la peine de mort.

De nos jours, les choses ne se présentent plus de la même façon ; la régulation des naissances est une pratique courante et l'avortement en fait partie. C'est justement en vertu d'une idéologie de contrôle de la fécondité et d'un très large accès à la contraception que l'avortement répété constitue un phénomène difficile à interpréter. Marie-Thérèse Lacourse a tenté de le comprendre un peu mieux en réalisant des entrevues auprès d'une dizaine de femmes qui y ont dû y faire face. Sa recherche insiste d'abord et avant tout sur les aspects socioculturels qui guident la décision de recourir à nouveau à l'avortement.

L'échec à la contraception prend une tournure complètement différente dans les pays de l'ancien bloc de l'Est. Micheline de Sève montre comment, vu les difficultés à adopter une contraception efficace, l'avortement répété est véritablement synonyme de contraception pour les femmes russes. Elle indique que de 67,0 à 87,5 p. 100 des femmes âgées de 18 ans y avaient eu recours. Cela dit, ces avortements sont faits la plupart du temps dans des conditions insalubres, voire dans la clandestinité. Comme elle l'indique, les visées natalistes du pays sont plus que jamais coupées d'une politique de la santé et, jusqu'à tout récemment, ceux et celles qui tentaient de s'y soustraire étaient ou taxés ou sommés de faire la preuve de leur incapacité à procréer. L'auteure aborde au passage la situation en Roumanie, en Hongrie et dans l'ex-Tchécoslovaquie où, à quelques différences près, elle n'est guère plus reluisante sur le chapitre des rapports interpersonnels et sociaux entre hommes et femmes.

En ce qui concerne la Pologne, les changements politiques récents ne sont pas parvenus à modifier la situation qui existe depuis un demi-siècle quant à la place assignée aux femmes dans la famille et dans la société. En ce qui a trait plus précisément à l'avortement, la nouvelle donnée politique pourrait favoriser sa régression : Jacqueline Heinen fait part des réticences d'une très grande

partie de la population polonaise à s'opposer aux préceptes de l'Église catholique en matière de sexualité, cette dernière étant désormais associée à une certaine résistance à l'égard de la domination du Parti communiste polonais. Tout laisse croire que l'influence pour le moins conservatrice de l'Église catholique pour ce qui est de la sexualité, de la contraception et de l'avortement agit sur les représentations et les comportements des jeunes. En effet, 60 p. 100 des jeunes de 13 à 17 ans qui ont donné leur opinion dans un récent sondage se sont opposés au maintien de la loi qui autorise l'avortement, les trois quarts allant même jusqu'à recommander une peine d'emprisonnement pour la femme.

Plus près de chez nous, Béatrice Godard montre comment la revalorisation de la maternité peut être récupérée à diverses fins et comment des femmes militant dans certains groupes « pro-vie » définissent la spécificité et le pouvoir féminin par la capacité d'enfanter. Ces dernières adoptent des positions critiques par rapport à la révolution sexuelle ; elles y voient un plus grand asservissement des femmes à une idéologie patriarcale et capitaliste, faisant d'elles les secondes victimes de l'avortement après les fœtus. Elles s'opposent avec force aux nouvelles techniques de reproduction autant pour ce qu'elles font subir à la procréation « naturelle » que pour ce qu'elles représentent quant au statut du fœtus.

Enfin, dans un survol historique relatant les principaux événements qui ont marqué les luttes féministes pour l'accès à l'avortement au Québec, Diane Lamoureux fait apparaître le paradoxe que représente la médicalisation de l'avortement : comment, en effet, concilier une plus grande autonomie des femmes par le contrôle de leurs capacités reproductives en confiant la gestion de ces services à des instances dont les fondements reposent précisément sur l'aliénation des personnes, et des femmes tout particulièrement ? Sa réflexion lui avait déjà permis d'avancer dès l'introduction que l'« histoire est loin de constituer un processus linéaire d'accumulation », ce qui a la portée d'une mise en garde. Voilà donc un livre passionnant que je recommande fortement.

Bibiane Béland
Étudiante de 3^e cycle
Département d'anthropologie
Université Laval

Mariette Sineau et Évelyne Tardy : *Droit des femmes en France et au Québec 1940-1990*. Montréal, Les Éditions du Remue-ménage, 1993, 153 p.

Le mouvement féministe, nous le savons, a connu, après la Seconde Guerre mondiale, un essor considérable et a eu des conséquences d'une extrême importance dans la vie des femmes en France et au Québec. Mais, en ce qui concerne le statut de la femme, « les acquis juridiques et politiques sont fragiles et les acquis sociaux sont minces ». C'est ce que soulignent Mariette Sineau et Évelyne Tardy, auteures de l'ouvrage *Droits des femmes en France et au Québec, 1940-1990*, une analyse en deux volets de l'évolution des luttes, victoires et défaites des Françaises et des Québécoises.

Les auteures constatent que si, de 1940 à 1960, l'émancipation des Françaises a été plus importante en fait et en droit que celle des Québécoises, le